

# Un rapport dénonce l'état du port de Granville

L'Association pour la promotion des ports de Granville dénonce, expertise à l'appui, le mauvais état des infrastructures portuaires et accuse le futur ex-gestionnaire, d'avoir laissé faire.

Le transfert de la gestion des ports de Granville doit s'opérer au 31 décembre 2020 entre la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Normandie et le Département. Mais l'Association pour la promotion des ports de Granville (APPG) pointe dans un rapport, rendu public le 14 décembre 2020, le mauvais état des infrastructures portuaires.

« Avant la fin de la concession, il est nécessaire de procéder à son inventaire, précise Jean-François Seguin, président de l'APPG. Cet inventaire doit faire partie des informations versées au débat public sur l'avenir des ports de Granville, dont il est indispensable de garantir la sincérité et le juste périmètre. »

Pour étayer son propos, l'APPG a fait appel aux ingénieurs de l'entreprise Bernard-Campeon, qui, entre juillet 1973 et juillet 1975, ont été les maîtres d'œuvre de la construction

des bassins du Héral. Ceux-ci ont rendu une « expertise » (qui, n'ayant pas été confiée à un cabinet d'experts assermentés, n'a pas de valeur juridique) après leur visite du port en septembre 2020 : « La digue principale est globalement en bon état mais un traitement des désordres (éclats de bétons et aciers) est nécessaire rapidement pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Elle peut durer une cinquantaine d'années si les désordres sont repris. »

## La pérennité de la digue secondaire mise à mal

Le compte rendu est plus inquiétant concernant la digue secondaire : « La fissuration systématique des caissons cylindriques ne permet pas leur pérennité. Seule leur démolition ou leur maintien par leur remplissage en béton, pour former un terre-plein, sont des solutions. » Des pho-



La porte éclusée du bassin à flot, inaugurée il y a un an.

(PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE)

tos montrent fissures, usures...

Pour l'APPG, ce rapport « reflète l'impéritie de la Chambre de commerce dans la gestion de ce port ». Contactée par nos soins, la CCI n'a

pas souhaité faire de commentaire rappelant que les infrastructures portuaires appartiennent déjà au conseil départemental.

Marie CAROF-GADEL.

# Chausey : quel avenir sur le long terme ?

Autrice d'une newsletter sur Chausey depuis 2015, Dominique Rossignol s'inquiète de la protection du quartier insulaire. Elle souhaite l'arrêt du tourisme de masse dans l'archipel.

## Point de vue

Habitant une partie de l'année à Chausey, Dominique Rossignol écrit depuis 2015 une newsletter pour 400 abonnés, « essentiellement des Chausiais et ceux qui viennent de temps à autre dans l'archipel ».

Au fil de ses newsletters (la 95<sup>e</sup> a été diffusée en novembre 2020), Dominique Rossignol raconte la vie de l'île et de ses habitants. Elle s'intéresse de plus en plus « à la protection de cet exceptionnel écosystème, unique en France ».

## Arrêt du tourisme de masse

Elle s'inquiète notamment du fait que « Chausey, l'été mais aussi lors des grandes marées, de Pâques à octobre, est fréquentée par un nombre impressionnant de gens », ce qui peut poser un problème notamment

en termes d'eau potable (livrée par vedette), d'électricité, d'assainissement ou encore de traitement des déchets.

Pour Dominique Rossignol, les pistes évoquées par les collectivités (Ouest-France du 19 novembre) sur l'implantation de panneaux photovoltaïques ou de toilettes sèches notamment, ne sont pas à la hauteur des enjeux de demain. De nouvelles installations nécessiteront maintenance et entretien. « On peut voir, notamment après chaque coup de vent, le sel recouvrir les panneaux solaires. » Avant tout, « on doit réguler la fréquentation de l'île et soutenir l'idée d'un arrêt du tourisme de masse à Chausey ». Pourquoi pas en se rapprochant des deux associations existantes : la Pointe du phare et l'association des Chausiais ?

Dominique Rossignol, qui se rap-



Chausey passe de quelques habitants l'hiver, à plusieurs centaines dès l'arrivée des beaux jours.

(PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE / MARC OLIVIER)

pelle « le combat de ma mère pour faire enterrer les poteaux électriques », relance l'idée d'un câble sous-marin comme il en existe du continent vers les îles anglo-normandes. Si son déploiement représente un coût élevé, « pourquoi ne pas

rechercher un sponsor » qui viendrait ainsi prôner l'idée « d'une île verte » ? Toutefois, pas question pour cette habitante de parler d'antenne 5G sur l'île, affirmant « qu'une majorité de résidents y est opposée ».

Fabien JOUATEL.

## Le « clique et collecte » prolongé au musée Dior

Après les mesures gouvernementales, l'exposition *Christian Dior, itinéraire d'un couturier* ne rouvrira pas ses portes dans la villa Les Rhumbs. « Une visite virtuelle est en préparation », précise le Musée qui a accueilli « en quatre mois, plus de 38 000 visiteurs, malgré une jauge réduite ». Le service clique et collecte, mis en place fin novembre, joue les prolongations jusqu'au 30 décembre. Pour rappel, une centaine de produits sont regroupés

dans un catalogue à télécharger sur le site Internet suivant : [musee-dior-granville.com](http://musee-dior-granville.com)

Goodies, parapluies, miroirs, papeterie, fêtes, cartes postales, thés ainsi que de nombreux livres sont proposés. De quoi, peut-être, donner des idées cadeaux à ceux qui en manquent. L'internaute a juste à faire son choix, envoyer par courriel les références et quantités souhaitées, puis venir récupérer les produits, du lundi au vendredi, de 10 h à 13 h.

## Smur secondaire : le feuilleton n'est pas fini

Le comité d'usagers pour la défense de l'hôpital public de proximité, a adressé un courrier recommandé au directeur du centre hospitalier Avranches - Granville (Chag). Il revient sur le jugement rendu par le tribunal administratif de Caen (Calvados) « sur le recours en annulation de la décision de la direction du Chag, en date du 30 mars 2018 », explique le comité.

Ce jugement annulait cette décision de suppression, début avril 2018, de la ligne de Structure mobile d'urgence et de réanimation secondaire dit « Smur secondaire »

dans le site de Granville. Ce même jugement enjoint le Chag « de rétablir une organisation du fonctionnement de la ligne Smur sur le site de Granville ». De plus, le Chag devra verser au comité d'usagers 500 €.

À ce jour, le comité d'usagers se dit « surpris » de constater « qu'aucune mesure n'a été engagée pour rétablir une organisation de ce fonctionnement. [...] Nous attendons que ce jugement soit respecté. Dans le cas contraire, nous nous verrions contraints d'engager une requête pour exécution et une demande d'astreinte auprès du tribunal. »

**NOËL**  
du bonheur à offrir

**1 SURPRISE OFFERTE\***  
dès 80€ d'achat  
\* jusqu'au 24 décembre 2020.

**BOSS**  
BOSS BOTTLED  
EAU DE TOILETTE 100 ML

**BEAUTY SUCCESS**  
PARFUMERIES & INSTITUTS

**-30%**  
**56€ TTC**  
AU LIEU DE 80€

Offre non cumulable, jusqu'au 31 décembre dans la limite des stocks disponibles. Visuel non contractuel.

**OUVERTURE DE VOS PARFUMERIES LE DIMANCHE 20 décembre**

**GRANVILLE - 9, rue St-Sauveur - 02 33 51 66 13**  
**YQUELON - centre Cial Leclerc - 02 33 50 04 66**